

Décis

Broyard Marie
Cherize

le 24 Mars 1819

Procès-verbal

En vertu d'un acte de la justice de paix, le vingt septième
à six heures du matin, l'audant sous Arridia Joseph Secombe, maire
et officier de l'état civil du canton de Maignelay, chef lieu de canton, sus, sur
comparu Palentin Joseph Riche Péllette, âgé de quarante quatre ans,
propriétaire, et Nicolas Mattellier, âgé de cinquante ans, garde champêtre
leur deux domiciles en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce
jour & hier à six heures du matin Marie Cherize Broyard,
belle mère du premier comparant et amie du second, née à Maignelay
le vingt deux septembre mil huit cent neuf de Jean François Broyard
et de Marie Claire Mattellier, leur deux sœurs, et épouse de Louis Charles
Péllette, est décédée en son domicile grande rue. Après nous être assuré
qu'il n'y avait aucun doute sur le fait de son décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé
avec nous après que lecture en a été faite.

Péllette
Mattellier
Arridia